

#4

JUN 2020

CONNECTÉ

L'info qui dynamise notre territoire



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Transition énergétique : accompagner les territoires pour maîtriser leur énergie



SOMMAIRE

2 Les énergies d'avenir

4 Le SYADEN en actions

6 Connectons l'Aude

7 Le SYADEN en actions

Le mot du président du SYADEN REGIS BANQUET

**À la crise sanitaire doit succéder une accélération de la maîtrise
« territoriale » des ressources énergétiques et numériques.**

L'épidémie de Covid 19 et ses conséquences ont mis en avant les préoccupations essentielles, ce dont la population et les territoires ont réellement besoin. Cette situation invite à réfléchir à ce que l'on veut vraiment mettre en place dans le monde de demain, celui de nos enfants. A ce titre, le SYADEN entend accentuer la sensibilisation et les actions en faveur de la maîtrise, par les territoires, de leurs ressources énergétiques. Mais la crise du coronavirus souligne aussi les attentes en termes de numérique, renvoyant à notre faculté d'offrir à tout le territoire, et surtout au monde rural, la possibilité de poursuivre ses activités dans de bonnes conditions en toutes circonstances. L'occasion se prête d'ailleurs à adresser un message à l'État : il devra soutenir massivement nos investissements à travers un outil de redistribution davantage orienté vers l'aménagement rural du territoire car nous n'avons pas à court terme la capacité financière de fibrer tout le département. Des technologies intermédiaires, à l'instar de la 4G Fixe LTE que le SYADEN finance sur ces fonds propres, viennent certes pallier ce manque, mais nous souhaitons que l'Aude, dans sa totalité, ait accès au très haut débit via la fibre optique dans les meilleurs délais. Alors qu'en avril, en pleine crise, des ordonnances qualifiaient de « vitale » la continuité de l'aménagement numérique et énergétique, il apparaît essentiel d'accélérer la poursuite de la digitalisation des territoires. Nous espérons que les instances nationales seront au rendez-vous de ce défi relevé par le SYADEN dans notre département, et dont la portée vient d'être mise en lumière par ces deux mois de confinement.



Audrey BARTHES, Cheffe de projet Performance énergétique

Les maires se préoccupent-ils aujourd'hui davantage de leur consommation d'énergie ?

Oui, car avec les baisses d'aides et de dotations, ils cherchent de plus en plus à réduire leur facture énergétique afin de réinvestir cet argent dans divers projets, qu'il soit question de voirie ou de travaux dans une école. Le Syaden communiquant sur le dispositif des Conseils d'énergie partagés sur son site internet, elles ont le réflexe de nous solliciter. Il est arrivé qu'un simple diagnostic d'énergie se poursuive par un CEP, débouchant lui-même sur l'installation d'une chaufferie bois ou une installation photovoltaïque ! C'est alors d'autant plus intéressant que l'on fait aussi travailler l'économie locale.

Qu'est-ce qui séduit le plus les communes dans ce dispositif ?

En règle générale, les maires n'analysent pas en détail la consommation énergétique des bâtiments municipaux. Le travail mené par l'agent CEP leur permet de disposer d'un rapport synthétique et précis, bref, d'avoir des données. Je transmets d'abord ce document par mail afin que l'équipe municipale en prenne connaissance, puis je le présente aux élus pour qu'ils puissent aussi me poser des questions. Comme l'accompagnement dure trois ans, ils me rappellent par la suite régulièrement lorsqu'ils ont besoin d'un renseignement. Au fil du temps, je finis par faire un peu partie de la famille !

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ?

J'apprécie beaucoup la partie analyse, me plonger dans les chiffres, les factures, et dresser une vue globale de la situation énergétique de la commune. J'aime ensuite la rencontre avec les élus, services techniques, administratifs et les administrés, le travail mené avec eux au moment des relevés de terrain. Mais ce qui me plaît par-dessus tout, c'est qu'on ne planche jamais deux fois sur un même projet. Certaines collectivités veulent se renseigner sur l'extinction de leur éclairage public, d'autres souhaitent accroître la performance énergétique de leur école pour le confort des élèves... Il faut aussi s'adapter selon qu'il s'agit d'une petite ou d'une grande commune, le patrimoine communal n'est pas du tout le même : gymnase, piscine pour certaines. Cette diversité me permet de relayer de nombreux retours d'expérience à d'autres communes situées à l'autre bout du département.

Le confinement a-t-il retardé votre activité ?

J'avais effectué pas mal de relevés avant qu'il ne débute, ce qui m'a permis de continuer de travailler sur la rédaction des rapports. J'ai aussi gardé le lien avec les communes accompagnées, et les visites ont repris en juin. Pour les prochains relevés, ce sera en juillet-août car il y a moins de monde dans les bâtiments publics durant cette période.



Conseils en énergie partagés : accompagner les communes dans leurs économies d'énergie

Le Syaden met à la disposition des collectivités un agent spécialisé dans la consommation énergétique : une collaboration doublement fructueuse.

Si l'électrification était bien la mission originelle du Syndicat audois d'énergies et du numérique, ce dernier a enrichi cette activité de nombreux autres objectifs et initiatives. Plusieurs enjeux guident cependant ses choix : l'efficacité énergétique des communes au meilleur coût, pour un plus grand respect de l'environnement. Les Conseils en énergie partagés (CEP) s'intègrent pleinement dans cette doctrine.

Il revient à chaque collectivité d'exprimer auprès du Syaden sa volonté de bénéficier de ce dispositif. Le Syndicat met alors à sa disposition un agent spécialisé et « mutualisé » dans l'optimisation énergétique, dont l'intervention débute par le passage en revue du patrimoine communal, de l'éclairage public et même du parc de véhicules. Les factures d'eau, de gaz, d'électricité ou de carburant sont également étudiées : ce premier examen

donne un aperçu des infrastructures et des secteurs les plus gourmands en énergie.

L'agent se rend ensuite sur place et accompagné de représentants de la commune, procède à des observations et relevés plus précis tout en consultant aussi les archives des travaux déjà réalisés. Toutes ces données débouchent sur l'énoncé de préconisations : pour chaque chantier envisagé, le spécialiste chiffre son coût, les économies d'énergie envisageables et le temps de retour sur investissement. Les équipes municipales disposent donc d'un dossier solide pour faire leur choix, mais le support ne s'arrête pas là puisqu'elles bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé durant trois ans. Un suivi très précieux pour des petites collectivités ne disposant pas de telles ressources techniques en interne... à tel point que les contacts avec l'agent CEP perdurent parfois au-delà de l'échéance.

Economies d'énergie : quelle stratégie pour 2020 ?

Pour le Syaden, production d'énergie renouvelable et maîtrise énergétique sont intimement liées. Afin de concilier ces deux défis, la structure audoise a rejoint le programme ACTEE avec quatre autres syndicats d'énergie d'Occitanie : un groupement permettant de mutualiser les efforts. En parallèle, le Syaden vient aussi de recruter un gestionnaire de rénovation des bâtiments. Ce spécialiste d'économie des flux d'énergie intervient en lien avec le dispositif « Conseils en énergie partagés » pour lancer des audits énergétiques sur des bâtiments dits complexes, dans lesquels des travaux de grande envergure s'avèrent nécessaires.

Dans ce même souci d'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments publics, le Syndicat va également se doter d'un logiciel de gestion de flux de données. Cet outil précieux se chargera de collecter, automatiquement, les données chiffrées des quelques 6000 compteurs d'électricité des équipements communaux suivis par le Syaden. Des « datas » indispensables tant aux études de rénovation qu'au contrôle de l'efficacité des travaux réalisés.

Des projets en faveur des ressources énergétiques locales

4 600 000 euros. Tel est le montant cumulé des factures de gaz de dix grosses structures du Limouxin sur la décennie à venir. Cette estimation du Syaden prétait à réfléchir... la somme en question correspondant en effet au coût d'un réseau de chaleur bois qui alimenterait lesdits bâtiments. Pour les acteurs locaux, toute la question était de savoir si l'on continuait avec une énergie produite à l'étranger dont les fluctuations de coût répondent à des critères incontrôlables localement, ou si l'on se risquait à basculer sur une installation s'appuyant sur une ressource disponible dans l'Aude : le bois. Le choix est désormais acté : financés par le Syaden, l'État, la Région et le Département, les travaux du réseau de chaleur bois du Limouxin débiteront à l'automne pour une réception prévue en 2021. 95 % de la consommation énergétique sera fournie par du bois de la Haute Vallée... ou plus exactement les chutes et autres copeaux provenant de l'exploitation des forêts. Un sous-produit au coût excessivement stable, que le Syaden souhaite transformer en plus-value énergétique pour l'ensemble du département.



Groupements d'achat d'énergie

A l'heure où négocier le prix du gaz ou de l'électricité est devenu affaire d'experts, difficile pour les communes de s'y retrouver si chacune fait la démarche dans son coin. D'où la proposition du Syaden : procéder à des groupements d'achats, pour lesquels un tarif fixe est négocié avec les fournisseurs durant deux ans. Nombre de collectivités locales y adhèrent déjà. L'objectif à terme est de faire coïncider l'ensemble du besoin des consommations d'électricité des bâtiments publics de l'Aude avec la ressource locale de production d'électricité d'origine renouvelable.



SEM Elo

Reprenre la main sur les outils de production d'énergies renouvelables : telle est la vocation de la Société d'économie mixte « Energies locales d'Occitane » (SEM ELO). Ce support permet en effet au Syaden d'investir dans des projets photovoltaïques ou éoliens, dans le but dans faire des réalisations audoises. Le Crédit Coopératif et la SIPEnR, SEM issue d'un syndicat d'énergie de la couronne parisienne (SIPPEREC) et dotée d'une belle expérience, font aussi partie de l'aventure. C'est du partenariat à triple dividende via la territorialité des projets, leur financement coopératif ou le transfert de compétences.



Ombrières d'Occitanie

Comme son nom l'indique, ce dispositif ambitieux est le fruit d'un partenariat avec la Région... ou plus précisément l'AREC, société d'économie mixte développant des projets d'énergie renouvelable en Occitanie. La structure, dirigée par Clément Delisle, s'est en effet associée avec tous les Syndicats d'énergie de la région pour lancer le projet « Ombrières d'Occitanie ». Objectif : réaliser tous les ans, dans chaque département, cinq à dix ombrières de parking photovoltaïques. Dans l'Aude, le Syaden qui est très impliqué dans ces sujets de production locale d'énergies renouvelables a ainsi pour mission d'identifier les sites présentant un potentiel, de prendre contact avec les communes et d'étudier la faisabilité de l'ouvrage... dont les collectivités deviennent propriétaires à l'échéance de 20 ou 30 ans.



Philippe Cambon , Crédit Coopératif

Vous êtes le directeur du centre d'affaires de Carcassonne, intervenant sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales. En quoi consiste votre collaboration avec le Syaden ?

Comme son nom l'indique, le Crédit Coopératif entre dans la catégorie des banques coopératives : 100 % de son capital est détenu par ses clients. S'il a été créé il y a 125 ans dans le but de financer des Scop, le Crédit Coopératif a diversifié au fil du temps ses domaines d'activités. Nous essayons toujours d'apporter une plus-value sociale et de favoriser l'intérêt général, et c'est dans cette logique qu'il y a trente ans nous avons été précurseurs dans le financement des énergies renouvelables. A ce titre, le Syaden nous a contactés en 2018 lorsqu'il a créé la société d'économie mixte ELO, afin de bénéficier de notre expertise.

Quels sont les objectifs concrets de ce partenariat ?

ELO a vocation à porter des projets locaux, et son action s'est traduite l'année dernière par la réalisation des ombrières photovoltaïques du parking de l'hôpital de Carcassonne. Cinq autres opérations sont en projet sur le département, et devraient se réaliser dans les deux ans. Or l'objectif, c'est de conserver un maximum de la valeur de cette énergie renouvelable dans le département. En temps normal, les sociétés qui implantent du solaire ou de l'éolien ne sont pas du tout audoises, et on ne sait pas où partent les bénéfices. Le but est de relocaliser ces bénéfices : ceux des ombrières de l'hôpital carcassonnais resteront dans l'Aude à 50 %, et serviront à porter d'autres projets de transition énergétique. Mais avec le Syaden nous voulons aussi, dans un second temps, associer les citoyens à la démarche, comme cela a déjà été le cas avec le projet photovoltaïque de l'hôpital.

De quelle manière ?

Le but est d'offrir aux citoyens la capacité de participer financièrement à ces opérations, par le biais du financement participatif. Une fois ces projets suffisamment avancés et sécurisés, il s'agit de proposer aux audois d'acheter des parts sociales comme s'ils réalisaient un investissement, et d'en retirer par la suite un bénéfice grâce à la vente de l'énergie produite... la particularité étant qu'ils réalisent un placement dans une initiative locale. La rentabilité est intéressante, de l'ordre de 5 à 10 %. A terme, on aimerait que même les communes s'impliquent, pour créer ainsi des écosystèmes financiers vertueux.

Eric Mateille,
Coordinateur sécurité CSPS



En quoi consiste votre travail ?

Mon rôle, c'est de faire respecter le code du Travail quant à la sécurité des ouvriers sur un chantier. Qu'il soit question d'aménagement d'une tranchée pour éviter les risques d'éboulement, d'installation d'un échafaudage pour prévenir tout renversement...

Les chantiers du Syaden présentent-ils des spécificités ?

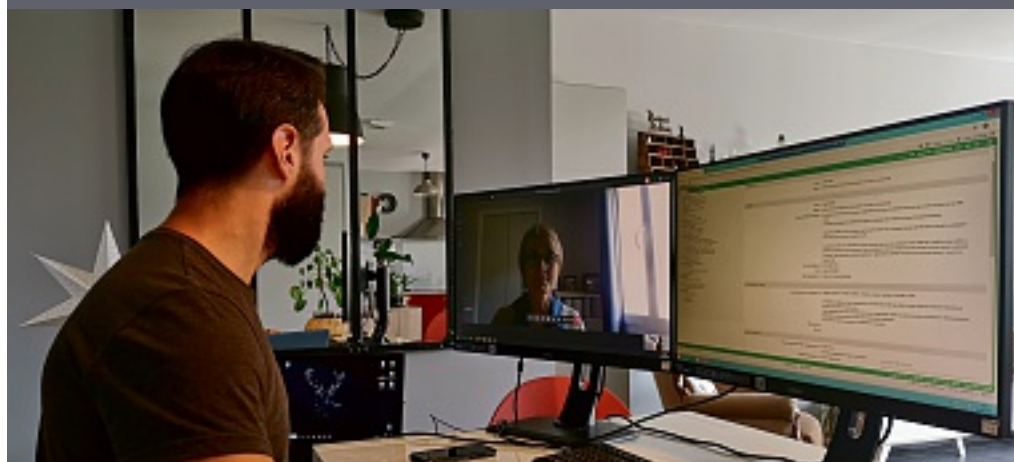
Il y en a beaucoup car en fonction des ouvrages, il s'agit tantôt de fibre optique et de très haut débit, tantôt d'électrification, tantôt de téléphonie... Des travaux dans un tunnel pour couvrir une zone blanche entre Axat et Quillan ne se réalisent pas de la même manière qu'en extérieur ! En amont, des réunions préparatoires ont lieu avec le Syaden, et nous allons en repérage avec les entreprises lorsque l'intervention présente des risques spécifiques. Cette phase « conception » est suivie d'une phase « réalisation », durant laquelle je me rends sur le terrain afin de m'assurer du bon respect de toutes les mesures préconisées. Ce que je fais à l'heure actuelle concernant la protection des agents contre le Covid.

Quelles sont les adaptations nécessaires ?

Un guide national impose un certain nombre de procédures, et le coordinateur sécurité établit un plan de prévention sécurité validé par le maître d'ouvrage. Il faut surtout ne négliger aucun détail. Si par exemple on pose des panneaux de signalisation dans un village, que l'un d'eux tombe à cause d'une bourrasque de vent et qu'un habitant vient le remettre en place, il faut le désinfecter. Même chose pour toutes les surfaces contact des véhicules, avant chaque utilisation. En fait, tous nos gestes du quotidien doivent être réfléchis ! L'effectue des passages hebdomadaires sur l'ensemble des chantiers du Syaden, qui est responsable de la sécurité de ses agents. Mais il se donne les moyens techniques et financiers de la garantir.

La situation étant inédite, peut-on garantir à 100 % la protection d'un chantier contre le virus ?

Il est vrai que le Covid est très pernicieux, et qu'on ne maîtrise pas encore tous les facteurs. Cependant, je dispose d'une grosse spécialisation dans le traitement de l'amiante, et je pense qu'un dispositif de désamiantage est ce qui se rapproche le plus de ce qu'on met en place aujourd'hui. On s'appuie aussi sur des modes spécifiques d'intervention, sur la « création » d'un confinement, sur la désinfection de tous les outils... Les modes opératoires de gestion du risque Covid et de l'amiante sont en vérité très semblables.



Comment le Syndicat a travaillé confiné et préparé son retour sur le terrain

Le déploiement du télétravail et des visioconférences a permis de suivre les dossiers et de poser les bases de la reprise des chantiers.

Quinze jours avant le début du confinement, le comité syndical du SYADEN entérinait le projet de développement du télétravail pour toute personne désirant s'y essayer. Cette décision n'avait rien de voir avec le spectre de l'épidémie : elle s'inscrivait dans la démarche innovante du Syndicat, et son expérimentation ne devait d'ailleurs débuter qu'en septembre. Le coronavirus a bien sûr précipité les choses, poussant la direction des ressources et toutes les équipes à accélérer le processus. Une semaine durant, un gros effort a ainsi été consenti pour offrir aux 43 collaborateurs un confort de travail équivalent à celui du bureau... à domicile.

Le défi consistait aussi à développer des outils de visio et téléconférence adaptés à chaque situation : une réunion à distance ne se déroule pas à l'identique selon qu'elle réunit cinq personnes ou une vingtaine de participants. Ce coup de boost technologique a

notamment permis à la société d'économie mixte ELO de tenir son conseil d'administration et son assemblée générale en plein confinement.

S'il s'est donc adapté au contexte, le SYADEN a aussi anticipé la reprise progressive de ses activités. Les agents en lien avec les entreprises réalisatrices de travaux ont été les premiers à renouer avec leurs missions de terrain, retrouvant le bureau pour rédiger leurs rapports. L'objectif était bien sûr d'accompagner le redémarrage des chantiers dans le respect des consignes sanitaires : une réflexion entamée dès avril, en collaboration avec tous les partenaires du SYADEN. Mais si l'ensemble de l'activité d'électrification et de déploiement numérique bat aujourd'hui à nouveau son plein, toute reprise a été conditionnée à un feu vert préalable : celui des maires des communes concernées.

8,3 millions d'euros réglés aux entreprises durant le confinement

L'arrêt soudain de toute activité a bien sûr mis à mal le tissu économique local, et notamment les entreprises engagées sur les chantiers du Syaden. Afin de les aider à surmonter au mieux cette période et de les protéger au maximum contre les difficultés de trésorerie, la direction financière du Syndicat s'est immédiatement mobilisée, en télétravail, pour éviter toute interruption dans le règlement des factures pour travaux effectués. Durant le confinement, le Syaden a ainsi versé près de 8,3 millions d'euros à ses prestataires, soit environ 820 virements. Une continuité rendue possible par une étroite collaboration avec le Trésor public, assurant in fine le déblocage des fonds, mais aussi avec le service informatique du Syndicat et Carcassonne Agglo, qui ont contribué à la dématérialisation du circuit de traitement et de validation des factures. Cet important effort collectif a permis d'empêcher que la machine ne se grippe, offrant suffisamment d'air aux entreprises pour qu'elles puissent reprendre leurs activités de terrain dès que cela fut possible.

Des marchés réadaptés au contexte

Si le service « marchés publics » du SYADEN a pour vocation première de veiller à ce que les entreprises retenues respectent leurs engagements contractuels, il n'a absolument rien d'un gendarme motivant ses collaborateurs par la crainte du coup de bâton. Aux antipodes de cette philosophie, le Syndicat a toujours adopté une logique de coopération visant à faciliter aux entreprises la bonne exécution de leur marché. Cette démarche mutuellement enrichissante a pris un tournant inattendu le 17 mars dernier, lorsque la plupart des chantiers se sont soudain arrêtés en raison du confinement. Juridiquement, le service « marchés publics » s'est alors attelé à mettre en adéquation les pièces des marchés en cours avec cette situation inédite. Plus d'une trentaine d'entreprises, titulaires et sous-traitants, étaient alors sous contrat avec le SYADEN, qui a ensuite déterminé au cas par cas à quel moment la reprise d'activité serait possible. Fin juin, l'ensemble des chantiers devrait ainsi avoir été relancé, en incluant désormais le respect absolu des nouvelles normes sanitaires.



Initiatives et solidarité pour faire face à la crise du Covid-19

Entraide et partage des ressources



Parce qu'on est toujours plus fort ensemble, le Syaden a travaillé de concert avec les autres syndicats d'énergie départementaux de la région, au sein de la fédération « Territoires d'énergie d'Occitanie ». Cette union a ainsi permis de mutualiser certaines actions, telles que la commande groupée, en début de confinement, de 2000 masques chirurgicaux. Leur livraison a pris un mois : pendant ce temps, c'est Carcassonne Agglo, par l'intermédiaire de son fablab, qui fournissait au Syaden une quarantaine de visières fabriquées sur place.

Le Syndicat, pour sa part, a dépanné durant la crise le service informatique du bailleur social Alogea, tout en partageant aussi des notes de service avec le Centre de gestion de l'Aude.

Des RTT au profit des agents des hôpitaux

Lorsque la France fut touchée de plein fouet par la crise du coronavirus et contrainte d'imposer un confinement généralisé, le Syaden ne s'est pas seulement contenté de gérer les conséquences de cette situation sur ses projets et chantiers en cours. Très vite, le Syndicat a aussi souhaité

agir et se montrer solidaire envers le personnel soignant oeuvrant en première ligne. L'action mise en place, approuvée par les élus de la structure, prend la forme de « jours solidarités » : il a été proposé aux agents du Syaden de « donner » cinq jours de RTT, valorisés sous la forme d'une subvention versée aux comités d'entreprise des hôpitaux de Narbonne et Carcassonne. 75 % des agents ont joué le jeu, soit 32 personnes ayant offert l'équivalent de 160 jours de RTT. Un beau geste qui illustre aussi le souci du Syaden de sortir si besoin de sa zone de confort, et de porter un regard transversal sur le territoire pour s'engager là où il le juge nécessaire. Passant ainsi de l'électrification au numérique, et soutenant aujourd'hui ceux qui sont au front face au virus.



Plans de prévention des risques mis à jour

Tout chantier du Syaden nécessite, en amont de sa réalisation, l'établissement d'un Plan de prévention des risques garantissant la sécurité du personnel sur le terrain, a fortiori lorsque les travaux impliquent l'intervention de plusieurs entreprises. Avec le déconfinement et la reprise des activités, ces documents ont été mis à jour pour accueillir de nouvelles préconisations... liées à la protection contre la propagation du coronavirus. Beaucoup d'aspects jusqu'à banals ont ainsi dû être repensés, qu'il soit question de rentrer à plusieurs dans une camionnette, d'actions simultanées sur un site ou tout simplement de point d'eau et de pause déjeuner. Si les agents étaient déjà habitués à travailler avec des gants ou des visières, le dispositif va plus loin et englobe tous les gestes barrières... à commencer par le port du masque. Des consignes certes contraignantes, mais auxquelles les équipes se plient en bonne intelligence.



Laurent Escaré, Chef de projet du service informatique

Quels ont été vos priorités au début du confinement ?

Le SYADEN se compose de deux « populations » différentes. Il y a d'un côté les personnes mobiles, à savoir les techniciens de terrain mais aussi les membres de la direction, déjà équipés d'ordinateurs, de téléphones portables et de réseaux sécurisés ; de l'autre les personnes administratifs sédentaires, pas du tout équipés en termes de mobilité. Lorsque nous nous sommes retrouvés en confinement, il a fallu leur permettre de continuer de travailler.

Comment avez-vous procédé ?

Notre architecture informatique est hébergée par Carcassonne Agglo, qui a mis à notre disposition des bureaux virtuels accessibles de l'extérieur. Au SYADEN, une trentaine de personnes ont ainsi pu bénéficier de cette alternative. Concrètement, les gens travaillent de chez eux, sur leur ordinateur perso et avec leur propre connexion internet, mais dans un environnement informatique identique à celui qu'ils auraient au bureau. Ils avaient accès aux logiciels et à toutes les données, ce qui a permis d'assurer une totale continuité du travail. Le SYADEN a également prêté des ordinateurs portables à ses collaborateurs qui n'étaient pas correctement équipés à domicile.

Le déploiement de ce dispositif a-t-il été complexe ?

Au début, il faut installer des petits outils sur les ordinateurs personnels. C'est rapide, mais j'ai dû guider les gens par téléphone ou carrément prendre la main sur leur machine. Après, c'était comme avoir l'ordinateur du SYADEN chez soi, avec les mêmes icônes, les mêmes applications... Un ordinateur virtuel, en somme ! Je tiens vraiment à remercier l'ensemble des directions du SYADEN pour nous avoir fait confiance, et tous les membres du personnel administratif pour leur coopération et la mise à disposition de leur équipement domestique. Un grand merci enfin au service informatique de l'Agglo pour cet outil précieux.

Qu'allez-vous conserver de cette expérience pour la suite ?

A la base, le SYADEN devait commencer à expérimenter le télétravail à la rentrée, mais ces deux derniers mois ont changé la donne. Plus besoin d'y réfléchir en termes techniques, puisqu'on a été contraint de le mettre en œuvre ! La réflexion désormais consiste à se demander si l'on conserve les deux « populations » d'avant confinement, ou si l'on accompagne progressivement le personnel sédentaire pour plus de mobilité en l'équipant d'ordinateurs portables et de l'interface nécessaire. Les arbitrages budgétaires lors des renouvellements de matériels devront désormais intégrer ces nouvelles dimensions.



Aurélie Barbier,
secrétaire de mairie
de Caunettes-en-Val



L'installation d'une antenne de téléphonie mobile fin 2019 était-elle attendue par la commune ?

Oui, il y avait une très grosse demande de la part de la population. Le maire du village, Jean-Paul Bernède, était intervenu à plusieurs reprises pour alerter de notre situation, car Caunettes-en-Val se situait jusque-là dans une zone blanche et ne bénéficiait d'aucun réseau de téléphonie mobile. Les portables ne passaient tout simplement pas dans la commune..

Jusque-là, quelle distance devaient parcourir les habitants pour trouver du réseau ?

Ils captaient en général à Rieux-en-Val, à deux kilomètres. L'antenne installée a aussi apporté du réseau à Mayronnes, où les habitants devaient autrement se rendre vers Lagrasse pour pouvoir utiliser leur téléphone portable. C'était d'autant plus problématique pour ces communes qu'à Caunettes-en-Val, par exemple, la soixantaine d'habitants est composée d'une bonne part de personnes âgées dont certaines ont des difficultés de déplacement. Or la commune rencontre encore un autre souci en matière de connexion.

Lequel ?

Régulièrement, le réseau fixe et internet historique d'Orange relevant du « service universel » est coupé, et les box ne fonctionnent plus. Cela signifie que non seulement nous n'avons plus accès au web, mais que les téléphones fixes sont également hors service. Du coup, avant l'installation de l'antenne de téléphonie mobile, les habitants de Caunettes-en-Val se retrouvaient alors sans aucun moyen de communication. La commune est déjà assez retirée, mais durant ces périodes, elle était véritablement coupée du monde et c'était très préoccupant vis-à-vis notamment de nos seniors, dans la perspective où joindre les secours s'avérerait nécessaire. C'est la raison pour laquelle Jean-Paul Bernède est vraiment monté au créneau, même s'il continue de le faire aujourd'hui pour un réseau internet plus stable et plus rapide. Mais au moins désormais, quand il saute, on peut se servir des portables.

Les soucis internet de Caunettes-en-Val illustrent-ils pourquoi il est si important de déployer la fibre sur l'ensemble du territoire ?

Clairement, car au-delà des désagréments que ces interruptions occasionnent chez les particuliers, ces problèmes techniques nuisent aussi au bon fonctionnement de la commune. En fin d'année dernière, nous nous sommes retrouvés privés d'internet pendant plusieurs mois ! Cette durée était certes exceptionnelle, mais cette situation à répétition nous oblige parfois à laisser des dossiers de côté. Il existe un réel besoin d'une meilleure connexion.

Le déploiement du numérique dans l'Aude à l'épreuve de l'épidémie

Si le confinement a généré bien sûr du retard dans les objectifs initiaux de 2020, il a aussi démontré l'impérieuse nécessité de relever ce défi.

Acteur central de l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit sur tout le territoire audois, le Syaden a vu ses perspectives de déploiement provisoirement interrompues par la propagation du coronavirus et le début du confinement. Le THD dans l'Aude n'en est pas moins déjà une réalité dans plusieurs secteurs du département : fin 2019, 5000 prises avaient été commercialisées. Le chiffre s'élève aujourd'hui à 14 000 prises pour environ 2500 abonnés, mais l'objectif initial de 30 000 prises commercialisées en 2020 se heurte au temps perdu lors de ces deux mois d'inactivité. A cela s'est ajouté l'épisode pluvieux exceptionnel qui a touché Limoux en début d'année, inondant le local central et retardant ainsi l'activation du THD prévue à la base au premier trimestre.

Pourtant, cette période inédite a mis également en évidence l'importance des nouvelles technologies pour maintenir le lien et l'activité dans de telles circonstances. L'attente du THD pour tous n'en est que plus grande de la part du consommateur, tandis que les entreprises vont avoir à cœur d'anticiper de telles situations en se dotant d'outils modernes garantissant la continuité du travail. C'est tout l'enjeu de la démarche volontariste du Syaden, engagé dans un déploiement du très haut débit à visée territoriale et non pas

sin de population. La fibre (ou une solution alternative à titre provisoire) devra donc atteindre tous les secteurs du département, même les plus isolés... même ceux qui ne seraient pas rentables. Un effort certes financier mais clairement indispensable au regard de ce que nous venons de vivre, et qui devrait retrouver sa pleine dynamique tout au long du second semestre.



Téléphonie mobile : vers la résorption des zones blanches

En 2015, 32 communes audoises étaient privées de réseau pour téléphone portable. Un programme entrepris par l'État obligeait les opérateurs à résorber ces zones blanches : une étape essentielle... à ceci près que dans l'Aude, le projet de l'appel d'offre englobait « seulement » 27 des 32 collectivités concernées. De surcroît, le cahier des charges imposait aux opérateurs une couverture de 500 m autour de chaque mairie. Insuffisant ici encore.

Conscient que la téléphonie mobile est devenue un service d'intérêt général essentiel à nos populations, le Syaden est alors passé à l'action localement, pour d'une part accroître la zone de couverture et d'autre part éviter que des communes soient exclues du dispositif. Porteur du projet pour le déploiement de ces équipements, il est en charge de la pose des pylônes accueillant par suite la technologie des opérateurs. Avec la participation du Comité interrégional de développement et d'aménagement des Pyrénées (CIDAP), ces infrastructures (installées par la société de Prades Selemcom) ont été positionnées à des points stratégiques permettant de couvrir un maximum de territoire. Dix-neuf pylônes sont ainsi déjà en place : le vingtième est en cours d'installation.





Le numérique et l'énergie, vecteurs d'insertion professionnelle

Le conseil départemental et le SYADEN sont des partenaires de longue date. Mais avec la mise en œuvre de la clause sociale, les deux structures s'associent pour ouvrir des secteurs professionnels porteurs à des personnes éloignées de l'emploi.

Concrètement, la clause sociale consiste à intégrer dans un marché public la possibilité de proposer qualification et emploi à un public en difficulté. Il peut s'agir d'un critère d'attribution du marché, chaque entreprise candidate devant respecter un nombre minimum d'heures d'insertion sociale tout en étant libre de surenchérir. Mais le SYADEN a aussi l'opportunité de faire de la clause sociale une condition d'exécution du marché : les titulaires des marchés publics sont alors tenus de respecter leurs engagements. C'est alors que le conseil départemental passe à l'action, tant pour l'analyse des offres que pour la vérification de leur bonne exécution impliquant une grande expertise. De surcroît, le lien du Département avec les structures d'insertion lui permet de soumettre des profils aux entreprises. Avec la clause sociale, le SYADEN participe ainsi, au travers de ses chantiers, à l'insertion professionnelle et à la création d'emplois locaux durables. Lancé il y a six ans, ce dispositif a en effet déjà permis à des personnes en difficulté, voire sans qualification, de bénéficier d'une expérience de terrain formatrice et créatrice de compétences, certains ayant même décroché un CDI dans une filière à laquelle ils ne se destinaient absolument pas. Car qu'il soit question de très haut débit, d'électrification rurale ou de chauffage bois, les acteurs du secteur sont actuellement en recherche de main d'œuvre : des débouchés réels... et surtout locaux.

LES CHIFFRES DE L'INSERTION dans les marchés publics du SYADEN

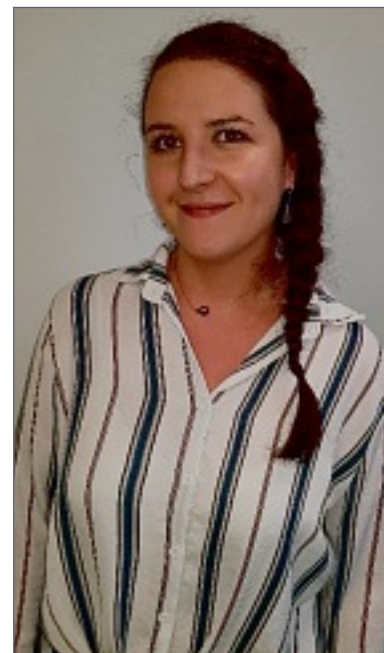


Le Mot du Directeur | Arnaud Tournier

Les leçons de cette crise : digitalisation accrue et promotion des usages du numérique

En provoquant un déploiement accéléré du télétravail, le confinement a aussi impulsé plus vite que prévu la mutation en cours au sein du Syaden, visant une digitalisation de ses activités. Outre le travail à domicile, le Syndicat est aussi en train de se doter de la technologie de parapheur et signature électronique : il s'agit, d'ici cet été, de faciliter les validations d'élus ou de directeurs, quelle que soit la situation.

Mais parce que le très haut débit doit d'abord servir les collectivités, le Syaden prépare l'installation de services pilotes sur tout le territoire afin d'évaluer les véritables besoins des communes et de leurs habitants en matière de numérique, au regard de la crise que nous venons de vivre. Ce diagnostic sera suivi de propositions, car développer du réseau ne sert en rien si l'on ne promeut pas les usages qui peuvent en découler. La fibre pourrait ainsi apporter un plus à la vidéoprotection urbaine, très prisée des collectivités, en permettant un accès mutualisé à la supervision des données. Un potentiel dispositif numérique parmi bien d'autres, l'objectif étant de multiplier des outils de qualité générateurs d'économie de coût et de gestion. Le Syaden dessine donc le territoire connecté de demain, dont les derniers mois ont démontré toute la nécessité.



Marie Peyre, Directrice des ressources

Quel est votre rôle au sein du SYADEN ?

Je suis chargée de coordonner les équipes de ce que l'on appelle les fonctions support : la commande publique, les ressources humaines, les systèmes d'information et le conseil de gestion et d'amélioration continue (CGAC). Le but est de répondre aux besoins de toutes les autres directions du Syndicat, mais aussi de nos adhérents et divers partenaires. C'est un travail d'accompagnement et de conseil : nous recherchons comment optimiser les process et rationaliser les coûts dans tous les domaines.

Cette mission suppose une grande polyvalence !

Effectivement : ma direction compte quatre services, chacun étant composé d'une équipe spécialisée dans un secteur précis. Je me charge pour ma part de piloter l'ensemble et d'assurer le cadrage juridique de nos activités. Ce qui est fabuleux dans cette fonction, c'est qu'il n'y a pas de routine : chaque jour apporte son propre défi. Je constate chaque jour la force du collectif en m'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire. Mais nous pouvons également compter sur des partenaires de longue date, notamment le Centre de Gestion de l'Aude qui nous accompagne et nous conseille au quotidien.

Qu'est-ce que l'amélioration continue ?

Il s'agit d'une toute nouvelle mission lancée il y a moins d'un an. L'idée consiste à se questionner sur nos manières de procéder pour déterminer comment améliorer et rationaliser notre organisation dans le but de faire mieux. Nous sommes actuellement dans une phase méthodologique : nous allons travailler sujet par sujet, parcourir les process et interroger toutes les personnes de la chaîne pour établir ce qui peut être amélioré et faire des propositions dans ce sens.

Est-il difficile de s'acquitter de requêtes aussi multiples ?

En fait, je me vois comme une prestataire de services. On m'adresse une demande, et je m'efforce d'y répondre au mieux en maîtrisant les coûts tout en étant si possible innovante, car c'est la marque de fabrique du SYADEN. A titre plus personnel, je trouve du sens dans ce que je fais car contribuer à la réduction de la fracture numérique ou des dépenses énergétiques permet d'observer sur le terrain le résultat de nos actions. Et ça, c'est extrêmement gratifiant !



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

LE SYADEN

S'ENGAGE POUR LA

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET
L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



Suivez-nous !

www.syaden.fr



FACEBOOK.COM
/SYADEN11



TWITTER.COM
/SYADEN_11



INSTAGRAM.COM
/SYADEN11